



PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 mars 2026 à 20 h

Par suite d'une convocation en date 3 mars 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Gresswiller se sont réunis en séance ordinaire le lundi 9 mars 2026 à 20h dans la salle coulaux sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : 14

M. le Maire : Pierre THIELEN

Mmes et MM. les Adjointes : Jean-Sébastien SCHELL - Sandrine HIMBERT - Véronique EPP - Dominique ERNENWEIN – Martin KLOTZ

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : Michel REMINIAC - Gérard MUTSCHLER - Fabienne BOURY - Laurent LAMORY - Corinne CHAMPALLE - Arnaud CHAVANNE - Fabienne MUCKLI - Martine OBSER

Membre absent : 1

Marie-Louise CHAVENTRE

Secrétaire de séance : Véronique EPP

Ordre du jour :

Point 1 : Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 8 décembre 2025

Point 2 : Approbation du CFU 2025

Point 3 : Tableau récapitulatif des indemnités de fonction des élus

Point 4 : Affectation du résultat 2025

Point 5 : Budget primitif 2026

Point 6 : Vote des taux des taxes locales

Point 7 : Subvention au CCAS

Point 8 : Construction du périscolaire : Approbation du plan de financement

Point 9 : Construction du périscolaire : Signature de la convention avec la CeA

Point 10 : Acquisition de terrains

01 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2025

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 8 décembre 2025.

2 : Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2025

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique :

Section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 1 306 234.36 €

Dépenses de fonctionnement : 1 084 754.93 €

Résultat de l'exercice : 221 479.43 €

Report antérieur : 8 886.87 €

Résultat cumulé : 230 366.30 €

Section d'investissement :

Recettes d'investissement : 577 910.21 €

Dépenses d'investissement : 512 683.78 €

Résultat de l'exercice : 65 226.43 €

Report antérieur : 219 002.81 €

Résultat cumulé : 284 229.24 €

Reste à réaliser : 45 219.54 €

VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3 : Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions des élus

Monsieur le Maire présente le récapitulatif des indemnités de fonctions des élus en 2025 :

Nom de l'élu	Commune de Gresswiller		Communauté de Communes Molsheim-Mutzig		SDEA	
	Mandat	Indemnité brut annuelle	Mandat	Indemnité brut annuelle	Mandat	Indemnité brut annuelle
THIELEN Pierre	Maire	21 634,56 €	Vice-Président	12 198,36 €	Conseiller territorial	4 611,90 €
SCHELL Jean-Sébastien	Adjoint	8 301,60 €				
HIMBERT Sandrine	Adjointe	8 301,60 €				
KLOTZ Martin	Adjoint	8 301,60 €				
EPP Véronique	Adjointe	8 301,60 €				
ERNENWEIN Dominique	Adjoint	8 301,60 €				

Accusé de réception en préfecture
067-216701680-20260408-G080426_01-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2026

4 : Affectation du résultat

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

- 26 000 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté en recette de fonctionnement
- 204 366.30 € au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement
- 284 229.24 € au compte 001 Résultat d'investissement reporté en recette d'investissement

VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5 : Budget primitif 2026 et fongibilité des crédits

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE

DECIDE d'approuver le Budget Primitif de l'Exercice 2026, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 1 150 496,00€

RECETTES : 1 150 496,00 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 1 268 849,29 €

RECETTES : 1 268 849,29 €

AUTORISE en application de l'article L.5217-10-6 du CGCT, le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Dans ce cas, Le Maire informe le Conseil Municipal des mouvements de crédits opérés, lors de sa prochaine séance.

6 : Vote des taux des taxes locales

Considérant la proposition de Monsieur le Maire de maintenir les taux communaux des taxes communales au même niveau qu'en 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE, ET VOTE A L'UNANIMITE

FIXE par conséquent pour l'exercice 2026 les taux suivants :

Taxe foncière sur propriétés bâties : 23,26 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 48,98 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,76 %

Contribution foncière des entreprises : 7,19 %

7 : Subvention au CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE, ET VOTE A L'UNANIMITE

D'AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 10 000,00 (dix mille) euros à la section du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Gresswiller pour son exercice 2025 ;

8 : Construction du périscolaire – Plan de financement

SUR PROPOSITION DE M. LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, APPROUVE le plan de financement ci-dessous pour la construction d'un périscolaire.

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières	0,00 €	0,00%	AIDES PUBLIQUES (1) :	785 071,54 €	38,86%
ETUDES PREALABLES	18 431,66 €	0,90%			
ETUDES PROGRAMMATION CAUE	5 833,33 €	0,28%	ÉTAT: dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) <i>Dossier à l'étude</i>	505 071,54 €	25,00 %
-DIAG AMIANTE	2 033,33 €	0,10%	Région (amélioration cadre de vie) <i>Dossier à l'étude</i>	120 000,00 €	5,94%
-DIAG CONSTRUCTION-STRUCTURE	6 465,00 €	0,32%	Région (Climaxion) <i>Dossier à l'étude</i>	60 000,00 €	2,99 %
- ETUDE GÉOTECHNIQUE	4 100,00 €	0,20%	Département : Collectivité Européenne d'Alsace (NOTIFIE)	100 000,00 €	15,18 %
MAITRISE D'ŒUVRE - BUREAUX D'ETUDES	300 644,50 €	14,69%	AUTRES AIDES PRIVEES	157 500,00 €	7,80%
Maîtrise d'oeuvre : Architectes	140 891,46 €	6,88%	CAF du Bas-Rhin (NOTIFIE)	157 500,00 €	7,80%
Maitrise d'oeuvre : Bureaux d'études	140 753,04 €	6,88%	AUTOFINANCEMENT	1 077 714,62 €	53,34%
Missions SPS et Contrôle Technique	19 000,00 €	0,93%	Fonds propres	177 714,62 €	8,80%
LOTS DE TRAVAUX	1 728 210,00 €	84,41%	Emprunt	900 000,00 €	44,55%
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	2 047 286,16 €	100,00%	TOTAL RESSOURCES	2 020 286,16 €	100,00%
A DÉDUIRE (s'il y a lieu)	27 000,00 €				
Recettes nettes générées par l'investissement 5 années de loyers	27 000,00 €				
TOTAL DÉPENSES	2 020 286,16 €				

9 : Construction du périscolaire – Signature convention CeA

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte l'attribution par la Collectivité européenne d'Alsace d'une subvention d'investissement d'un montant de **100 000 €** pour le projet d'extension du périscolaire.

Approuve les termes de la convention financière relative à l'attribution de cette subvention.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

G09-03-2026_9 : Acquisition de terrain

Gérard Mutschler a proposé à la commune de Gresswiller de céder 4 terrains dont il est propriétaire sur le ban communal.

Lors de sa séance du 2 juillet 2025, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'acquisition des 4 parcelles ci-dessous mentionnées :

Référence cadastrale	Adresse	Contenance (ares)	Propriétaire principal	Date de mutation
670168 B0200	RECKELSRITT, GRESSWILLER	6,32	M MUTSCHLER GERARD DOMINIQUE	10/09/2021
670168 C0047	MULT, GRESSWILLER	5,04	M MUTSCHLER GERARD DOMINIQUE	10/09/2021
670168 C0557	VOR DEM WURMBERG, GRESSWILLER	4,80	M MUTSCHLER GERARD DOMINIQUE	10/09/2021
670168 070095	BIRKEN, GRESSWILLER	6,44	M MUTSCHLER GERARD DOMINIQUE	10/09/2021
		22,60		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
Monsieur MUTSCHLER n'ayant pas pris part au vote,

Fixe le prix d'acquisition de ces parcelles à 63,00 € l'are

Dit que les frais afférents à ces ventes seront à la charge de la Commune de Gresswiller,

Dit que les actes authentiques seront reçus en la forme acte administratif devant Monsieur le Maire, Pierre THIELEN,

Désigne Monsieur Jean-Sébastien SCHELL, 1^{er} adjoint, afin d'intervenir et de signer les actes au nom de la commune.

Tous les points ayant été abordée, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Pierre THIELEN



La Secrétaire,
Véronique EPP

